

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 35 (1978)

Heft: 2

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Installations de gymnastique et de sports

Léger sous-équipement vaudois

A fin 1975, le canton de Vaud comptait 1867 installations de gymnastique et de sport, soit les 7 pour cent de l'ensemble des installations suisses, indique l'office de statistique de l'Etat de Vaud, qui publie les résultats vaudois du recensement fédéral des installations de gymnastique et de sport (octobre 1975). Du fait que le canton de Vaud accueille 8,2 pour cent de la population suisse, on peut constater un relatif sous-équipement à ce niveau global, remarque l'OSEV.

Les installations de plein air recensées dans notre canton consistent en 256 places de jeux gazonnées (6,7 pour cent des places de jeux suisses), 277 terrains de sport gazonnés (11,6 pour cent et 194 terrains avec revêtement tout temps (5,9 pour cent). La proportion de ces derniers terrains est donc faible et, de plus, ils ont des dimensions beaucoup plus restreintes que leurs correspondants suisses. Quant aux installations d'athlétisme, elles sont au nombre de 307: 12 pistes circulaires (5,7 pour cent) et 226 installations pour les sauts et lancers (4,1 pour cent), soit, là aussi, un certain sous-équipement.

Les salles de gymnastique et de sport sont au nombre de 343, soit les 6,8 pour cent de l'ensemble au niveau national; donc, là encore, il y a sous-équipement relatif. Ce chiffre se décompose en 184 salles de gymnastique, 26 locaux spéciaux (haltérophilie, judo, escrime, etc.), huit manèges couverts et 125 salles à usages multiples, ces dernières étant en nombre particulièrement élevé dans notre canton puisqu'elles représentent les 36,1 pour cent des salles suisses du même type.

Piscines couvertes: effort récent

Si la proportion de bains naturels vaudois (emplacements aménagés gardés et non gardés) est en équilibre par rapport à l'ensemble (8,2 pour cent), le sous-équipement relatif se manifeste tant en matière de bassins en plein air (5,8 pour cent) que de piscines couvertes (6,2 pour cent). On peut toutefois relever l'effort entrepris ces dernières années; il n'existait pratiquement rien en matière de piscines couvertes avant 1964; 29 installations ont été créées entre 1964 et 1975, huit autres étaient en construction au moment du recensement. On a recensé 16 patinoires sur sol vaudois, dont 7 naturelles et 9 artificielles (au total 6,2 pour cent du total suisse). Notre canton se caractérise par un nombre faible de patinoires naturelles et un nombre moyen de patinoires artificielles, celles-ci étant généralement plus petites que les patinoires artificielles du reste de la Suisse.

Sport le mieux équipé: la pétanque...

Parmi les installations de sport spéciales, relevons que le canton de Vaud compte 148 courts de tennis (8,2 pour cent), 141 en plein air et 7 couverts, 10 parcours de cross-country ou pistes finlandaises, 26 parcours de mise en condition physique. Enfin, notre canton peut se targuer d'un massif suréquipement dans un domaine au moins: celui des boules et de la pétanque, avec 157 installations (41,9 pour cent des installations suisses).

En main des pouvoirs publics

A l'image de ce que l'on observe dans le reste du pays, les installations sportives vaudoises sont en majorité propriété des pouvoirs publics: 84,6 pour cent. Le reste se partage entre des personnes morales ou des communautés d'intérêts, avec participation des pouvoirs publics (9,1 pour cent), et des personnes morales et physiques sans participation des pouvoirs publics (respectivement 4,5 pour cent et 1,8 pour cent).

La plus forte participation des pouvoirs publics concerne les bains naturels, les installations d'athlétisme, les terrains de jeux et de sport gazonnés. A l'inverse, ce sont les courts de tennis qui sont le moins concernés par les pouvoirs publics.

De toutes les installations sportives vaudoises, 54,3 pour cent consistent en installations indépendantes, 44,2 pour cent sont rattachées à une école et 1,5 pour cent à un centre de formation ou à un centre culturel. Pour l'ensemble de la Suisse, on peut remarquer que le rattachement des installations aux écoles est nettement plus marqué: 62,6 pour cent.

Principal utilisateur: l'école

L'utilisation majoritaire des installations vaudoises relève des activités sportives organisées en relation avec l'école (51,1 pour cent), suivies des activités sportives indépendantes (33,1 pour cent) et des activités organisées sans utilisation par une école (15,8 pour cent).

Les activités indépendantes s'exercent principalement sur les parcours de mise en condition physique (96,2 pour cent), les piscines en plein air (87,5 pour cent), les patinoires naturelles (85,7 pour cent) et les bains naturels (79,2 pour cent). Les activités organisées sans utilisation par une école sont le tennis (44,6 pour cent) et les terrains de sport gazonnés (22 pour cent). Les écoles, enfin utilisent principalement les salles de gymnastique (87 pour cent), les installations d'athlétisme (71 pour cent) et les terrains tout temps (67,5 pour cent). La publication de l'OSEV donne par ailleurs d'intéressants tableaux de la répartition des installations selon les districts. On y découvre nombre de chiffres intéressants... mais aussi des erreurs! Ainsi, le district de Lausanne ne disposerait d'aucun manège couvert, alors que ceux du Chalet-à-Gobet et de Cheseaux existent bel et bien! D'autre part, il existait au moins une piscine couverte avant 1964: la piscine Haldimand, aujourd'hui démolie.

«Journal de Genève», Genève

